

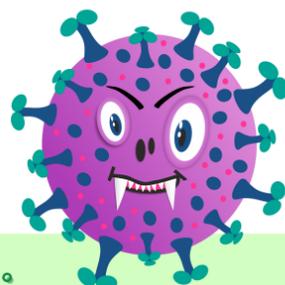


(RÉ)intégration sociocommunautaire
Partenariat recherche communauté

Courriel : reso1635@uqtr.ca

Site internet : <https://reso1635.fse.ulaval.ca>

Facebook : RÉSO 16-35



COLLABORER EN CONTEXTE DE COVID-19 : Constats et résultats

Hamel, S., Quirion, B. et Brunelle, N. (2022). Collaborer en contexte de COVID-19 : point de vue d'intervenants oeuvrant auprès de personnes judiciairisées sur les obstacles qu'ils ont rencontrés. *Criminologie*, 55(2), 187-212. <https://doi.org/10.7202/1093870ar>

Objectif : Analyser les enjeux de la collaboration dans un contexte de crise sanitaire

ENJEUX

- Les mesures sanitaires instaurées dans le contexte de la crise de la COVID-19 ont eu une influence considérable sur le travail des intervenants et la qualité de leurs services, et, de manière plus globale, sur le fonctionnement de leurs organisations et leur capacité à entretenir leurs liens de collaboration;
- Le développement de rapports de collaboration entre partenaires dépend de plusieurs facteurs facilitant la collaboration;
- Relativement peu d'exemples viennent illustrer les moyens plus concrets pouvant favoriser la collaboration dans le champ de l'intervention auprès des personnes judiciairisées.



RÉSULTATS

6 thèmes principaux mettent en évidence les dimensions interactionnelle et organisationnelle de la collaboration

ISOLEMENT ET DIFFICULTÉ À JOINDRE LES PARTENAIRES

Intervenants qui travaillent en silo; indisponibilité des collègues; pas de discussion de cas clinique.

INSUFFISANCE DES RESSOURCES ET DIMINUTION DE L'EFFICACITÉ

Conséquences de ralentir le rythme, changer les modalités, réduire ou interrompre certains services.

PROBLÈMES DE COMMUNICATION

Limites des outils technologiques et barrière à la dimension humaine des relations; perte de spontanéité, fluidité et efficacité communicationnelles.

APPLICATION DES MESURES SANITAIRES

Limites d'accès à certains milieux et clientèles; retards pour les admissions et transferts; temps d'attente accru.

PERTE DE CONTACTS HUMAINS

Communication virtuelle imposerait un cadre formel, peu chaleureux et centré sur la tâche; perte de contacts humains avec la clientèle.

PERTE ET DÉMOBILISATION DES CLIENTÈLES

Découragement et désengagement des clients dans leur suivi; cessation de fréquentation des services.

CONSTATS

- Les participants ont insisté davantage sur les conséquences touchant à la dimension interactionnelle que sur celles touchant à la dimension organisationnelle de la collaboration;
- La collaboration dépend surtout de la qualité de la communication entre les partenaires qui peut aussi être renforcée par leur proximité et la possibilité pour les intervenants d'avoir accès physiquement à leurs partenaires;
- L'utilisation des technologies comporte plusieurs limites dont une affectant particulièrement la dimension humaine des relations;
- Les mesures de restriction sanitaire ont limité de façon significative l'accès aux soins et aux services dont ces populations ont habituellement besoin;
- Les intervenants se préoccupent des contacts humains qu'ils ont perdus avec leurs collègues et leurs partenaires, mais aussi avec leur clientèle.



EN CONCLUSION...



- De nombreux facteurs sont venus restreindre la capacité des intervenants québécois à travailler en collaboration pendant la pandémie;
- La dimension interactionnelle se retrouve au cœur même de l'accompagnement des personnes judiciairisées. Cette condition pourrait jouer un rôle important dans la collaboration entre intervenants œuvrant auprès des personnes judiciairisées.